

SSIAP 3



OBJECTIFS

- Devenir chef de service de sécurité incendie dans un établissement recevant du public (ERP) ou un immeuble de grande hauteur (IGH)
- Préparer les participants aux épreuves d'évaluation prévues dans le cadre de l'arrêté du 2 mai 2005



Durée : 1 mois - 216 heures



PUBLIC

- Toute personne souhaitant se qualifier en sécurité incendie pour exercer des missions au sein d'établissements recevant du public (ERP) et/ou immeuble de grande hauteur (IGH) et agents techniques polyvalents



PRÉREQUIS

- Être titulaire du SST en cours de validité ou AFPS, PSE, PSC1 valide
- Soit diplôme de niveau 4 ou validation des acquis Soit être titulaire du SSIAP 2 ou
- Attester de son aptitude physique par un certificat médical.



MOYEN PÉDAGOGIQUE

Moyens pédagogiques :

1. Méthode "formation-action" pour une montée en compétences interactive et pratique.
2. Apports théoriques via supports de cours, complétés par des travaux pratiques (80%) et des dossiers techniques.

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS



La formation SSIAP 3 ouvre des débouchés dans le domaine de la sécurité incendie et de la gestion des risques. Les diplômés peuvent occuper des postes de chefs d'équipe de sécurité incendie, de responsables de la sécurité dans les établissements recevant du public (ERP) ou les immeubles de grande hauteur (IGH), ainsi que des fonctions de conseil en prévention incendie. Leur expertise en matière de gestion des situations d'urgence et de sécurité incendie est essentielle pour assurer la protection des biens et des personnes dans divers environnements.

Programme

Le feu et ses conséquences

- Le feu
- Comportement au feu
- Mise en oeuvre des moyens d'extinction

La sécurité incendie et les bâtiments

- Matériaux de construction
- Études de plans
- Outils d'analyse

Gestion des risques

- Informations de la hiérarchie
- Veille réglementaire

La réglementation incendie

- Organisation générale de la réglementation
- Classements des bâtiments
- Dispositions constructives et techniques
- Moyens de secours
- Notions relatives à l'accessibilité des personnes en situation d'handicap

Le management de l'équipe de sécurité

- Organiser le service
- Exercer la fonction d'encadrement
- Notions de droits du travail
- Notions de droit civil et pénal
- Informations de la hiérarchie
- Veille réglementaire

Modalités d'inscriptions



Formation en présentiel. Pour vous inscrire, veuillez nous contacter au **06.67.67.69.29** ou à **formations@expertcn.fr** au moins 15 jours avant le début de la formation. Après validation de votre inscription, vous recevrez un contrat ou une convention de formation, ainsi qu'une convocation par email 7 jours avant le début de la formation. En cas de prise en charge par un tiers financeur, un accord doit nous parvenir avant le début de la formation.

Suivi et évaluation

Évaluation continue tout au long de la formation grâce à des mises en situation pratiques. Évaluations théoriques via un questionnaire à choix multiples (QCM) à la fin de la formation. Une feuille d'émargement est signée par les participants à chaque demi-journée de présence. Un certificat de réalisation sera délivré à la fin de la formation pour attester de la participation.

Animateur de la formation

Formation délivrée par des experts dans le domaine aux activités privées de sécurité ou dans le domaine de la sécurité publique.

Tarifs :

Pour obtenir un devis adapté à vos besoins, veuillez nous contacter au 07.56.88.56.41 ou **formations@expertcn.fr**. Des formations-sur mesures peuvent également être mis en place.

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap:

Nous nous engageons à offrir à tous des opportunités égales d'accès à l'emploi et à la formation. Des adaptations peuvent être envisagées pour répondre à vos besoins spécifiques. Pour toute demande d'information contactez nous à **formation@expertcn.fr**.